



Département de l'économie
et de la formation
Service de l'agriculture
**Office d'arboriculture
et cultures maraîchères**

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

CP 437, 1951 Sion
(Châteauneuf)



P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA



Communiqué n° 17 du 17 juillet 2018

ARBORICULTURE

SITUATION ACTUELLE DE *DROSOPHILA SUZUKII* SUR ABRICOTIER

Les captures de *D. suzukii* dans les pièges installés sur abricotiers demeurent très faibles lors du relevé de ce lundi, avec une moyenne d'un individu par piège. Leur évolution hebdomadaire peut être suivie sur notre site <https://www.vs.ch/web/sca/ravageurs>.

En ce qui concerne le monitoring des 1230 abricots contrôlés jusqu'à maintenant, deux seules pontes ont été trouvées hier. La pression du ravageur sur les cueillettes va certainement augmenter ces prochaines semaines. Par conséquent, il est indispensable d'appliquer les mesures d'hygiène suivantes lors de la récolte sous peine de favoriser le ravageur : ne pas laisser des fruits surmaturés ou tombés au sol, réduire l'intervalle entre les cueillettes, limiter au strict minimum l'arrosage des parcelles et y maintenir le gazon très ras. Une fois cueillis, il faudra aussi réfrigérer rapidement à 1°C les fruits pour éviter les éclosions des œufs présents.

COCHENILLE FARINEUSE

Ce ravageur est actuellement au stade adulte et les femelles fixées dans le creux des abricots les déprécient de manière bien visible. Ces dégâts peuvent être importants dans certaines parcelles, mais sont nettement réduits dans celles traitées au bon moment.

Les éclosions des œufs de la deuxième génération sont en cours, mais les jeunes nymphes sont peu visibles sur les fruits. Comme elles sont très sensibles, il est judicieux d'appliquer prochainement dans les **parcelles de poiriers touchées** l'un des produits suivants pour réduire fortement cette deuxième génération : Armicarb ou Vitisan (agissant aussi sur les psylles admis en bio), Reldan ou Movento, si le délai d'attente de trois semaines peut être respecté.

MOUCHE DE LA NOIX

Son vol a débuté assez fortement et va se poursuivre jusqu'en septembre. La pose de pièges Rebell jaunes permet de limiter quelque peu ses dégâts. Un traitement avec Alanto ou Surround permet de réduire davantage les attaques. Il est à effectuer à partir de cette fin de semaine et, afin de couvrir toute la période de vol, à répéter 1 à 2 fois à intervalles de 2-3 semaines (Alanto) ou en fonction de la météo et de la qualité du film blanc sur la surface de la plante (Surround).

VITICULTURE

La véraison des cépages de 1^{re} époque (Chasselas, Gamay, Sylvaner) débute ces jours à Châteauneuf.

OÏDIUM, MILDIU

Les récents contrôles en groupe des membres de Vitival confirment que le vignoble valaisan est globalement en excellent état sanitaire. Toutefois, certaines parcelles présentent des traces d'oïdium encore actif, qu'il convient de tenter de stopper sans délai, par un poudrage au soufre, si les conditions le permettent (températures



supérieures à 25°C, bonne luminosité et absence d'orage pendant 3 jours après le traitement) ou par un traitement à l'aide d'un anti-oïdium avec un certain effet curatif. La présence d'oïdium semble plus fréquente dans le vignoble compris de Fully à Chamoson qu'ailleurs.

Le mildiou demeure très discret et seules de rares taches s'observent de manière ponctuelle sur les pousses fraîches (généralement suite à l'irrigation du vignoble par aspersion).

De nombreuses parcelles ont été irriguées par aspersion ces derniers jours. Il est indispensable de renouveler la protection du feuillage et du raisin dans les 2 à 3 jours suivants.

En situation saine, il est possible maintenant d'augmenter les intervalles entre deux applications. En présence de maladies, il est par contre important de renouveler les applications chaque 14 jours jusqu'à la véraison, voire plus fréquemment en cas de forts orages pouvant lessiver les produits. Les produits naturels tels le soufre, le bicarbonate de potassium, le cuivre... sont tout à fait adaptés pour effectuer les derniers traitements.

Au vu de l'année précoce, les traitements des cépages de 1^{re} époque devraient déjà être terminés à fin juillet, environ deux semaines plus tard pour les cépages de 3^e époque (Humagne rouge, Marsanne...).

BOTRYTIS (POURRITURE GRISE)

L'aération correcte de la zone des grappes limite fortement le développement de la pourriture. Un traitement spécifique appliqué à la véraison ne se justifie que sur les cépages ou dans les parcelles extrêmement sensibles. Dans ce cas, **il est obligatoire d'utiliser un produit d'un groupe chimique différent de celui appliqué avant la fermeture des grappes** (attention : Switch, Avatar, Frupica, Espiro, Scala, Papyrus et Pyrus appartiennent au même groupe chimique. Par ailleurs, Saphire ne peut pas être utilisé après un traitement avec Switch ou Avatar et vice versa).

POURRITURE ACIDE

Dans les parcelles sujettes à la pourriture acide (forte odeur de vinaigre), il est essentiel de mettre en oeuvre les mesures de lutte adaptées à la situation. Si cette maladie est liée à une présence d'oiseaux, d'abeilles ou de guêpes, la mise en place précoce (= avant le début des attaques) de **filets latéraux à mailles fines** (env. 2 x 8 mm de maillage) est fortement recommandée. Selon nos observations, ceux-ci évitent également dans une large mesure les pontes de *D. suzukii*.

La pose de pièges alimentaires dans la zone des grappes permet de réduire la pression de guêpes (6 dl de bière, 2 dl de sirop et 2 dl de vinaigre additionnés de produit de vaisselle).

Il est également recommandé d'éliminer les foyers de pourriture acide dès leur apparition en prenant soin de sortir les grappes atteintes de la parcelle afin de réduire l'attractivité pour les drosophiles et de baisser la pression de la maladie pour les années à venir.

Enfin, un à deux traitements de la zone des grappes avec un produit à base de cuivre autour de la véraison peut théoriquement contribuer à réduire les dégâts au raisin, sans que cela ait pu être démontré.

FILETS DE PROTECTION CONTRE LES OISEAUX

Les cépages rouges précoces ayant débuté la véraison (Garanoir, Divico, Regent...), il est temps de protéger vos cultures sensibles aux dégâts d'oiseaux. Lors de la pose de filets de protection, il convient de prendre toutes les mesures pour limiter les risques de captures accidentelles d'oiseaux et de petits mammifères : préférer les filets de couleur claire et voyante, ne pas laisser traîner au sol les excédents de filet, contrôler régulièrement l'état des filets et si nécessaire les réparer et libérer les animaux capturés. Enfin, les filets doivent être évacués du vignoble sitôt la parcelle vendangée.

L'utilisation de filets latéraux présente une excellente efficacité tout en réduisant fortement le risque de piégeage des animaux.

SCAPHOIDEUS TITANUS : CAMPAGNE DE PIEGEAGE EN VALAIS

Des pièges englués jaunes vont être installés prochainement par le Service de l'agriculture dans une cinquantaine de parcelles, à raison de 2 plaques par parcelle. Le but est de mieux connaître la répartition de *Scaphoideus titanus*, le vecteur de la Flavescence dorée, dans notre canton. Nous remercions les exploitants concernés de laisser les pièges en place jusqu'à leur prélèvement, prévu autour du 10 août.